

Fiche Introductive

Rappel du mandat de travail

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) s'est autosaisi sur le sujet de l'alimentation comme vecteur du bien-vieillir à l'issue d'un vote électronique des sujets prioritaires à traiter par le CNA dont les résultats ont été présentés en séance plénière du 5 avril 2023. Le projet de mandat de travail a été voté lors de la séance plénière du 5 juillet 2023.

Le mandat précise que le groupe de concertation « Alimentation comme vecteur du bien vieillir » réunissant les membres du CNA ainsi que les structures qui auront été utilement associées, a pour mission d'organiser une réflexion sur l'alimentation des séniors.

Il est attendu que le CNA émette des recommandations pour une meilleure alimentation des séniors, dans un contexte d'augmentation de la part de personnes de plus de 60 ans dans la population, ainsi que des propositions d'actions favorables à la préservation de la santé et des liens sociaux des seniors.

Le dossier d'information préalable (DIP)

Le secrétariat interministériel du CNA met à disposition des membres du groupe de concertation un dossier préparatoire sur le sujet de la concertation « Alimentation comme vecteur du bien vieillir ».

Ce dossier d'information préalable (DIP), vise à permettre aux membres du groupe de concertation de partager un socle de connaissances non exhaustives en amont du lancement du groupe, mais aussi de pouvoir s'y reporter lors des échanges, et de susciter des réflexions.

Si le contenu du DIP pourra être réutilisé dans le cadre de la rédaction de l'avis, ces documents sont à dissocier de la position du CNA sur le sujet et des productions issues des discussions du groupe de concertation. Les éléments du DIP sont mis à disposition à titre informatif. Ce dossier est ainsi à utiliser comme une « boîte à outils » pour faciliter le processus de concertation et enrichir les discussions de ce groupe.

Le DIP est constitué de 5 fiches :

- **Fiche n°1 : Définitions et chiffres clés**
- **Fiche n°2 : Le vieillissement biologique**
- **Fiche n°3 : L'alimentation des personnes âgées**
- **Fiche n°4 : La dénutrition**
- **Fiche n°5 : Politiques publiques liées au vieillissement**

Le DIP a été élaboré par le comité de pilotage (Copil) du groupe de concertation, composé de sa présidente Claire SULMONT-ROSSÉ, de sa vice-présidente Nicole BOHIC ainsi que des chargées de concertation du secrétariat interministériel du CNA Mauranne LACHAISE et Marine LAZZARO.